

La CNAV concentre ses 20 centres informatiques sur 5 sites

La CNAV gère la branche retraite du régime général de la sécurité sociale (salariés du commerce, de l'industrie et des services). Les volumes de data sont impressionnants : près de 15 millions de cotisants, 2 millions d'entreprises, plus de 10 millions de retraités, 11 millions de virements mensuels sur 180 pays !

Avec le début du papy-boom et les évolutions réglementaires, le contexte devient critique. Des évolutions informatiques radicales s'imposent. *« D'ici à 2012, nous devons assumer 50 % de charges supplémentaires, malgré le départ de 6.000 collaborateurs. De plus, engagés dans le mouvement de l'administration électronique, nous développons les services en ligne à destination des assurés et les extranets pour les entreprises et les interlocuteurs des autres caisses de retraite ou des partenaires d'action sociale »*, souligne Alain Poussereau, DSI de la CNAV. **Des enjeux stratégiques** Pour faire face à tous ces défis malgré la réduction des ressources humaines et financières, la CNAV déploie un plan de mutualisation des serveurs de production : les 20 centres de production seront ramenés à 5. Cela simplifiera l'administration et permettra d'optimiser la gestion des ressources (puissance, stockage, sécurisation, etc.). Une migration stratégique qui impacte directement les 31 000 employés (25 000 pour la retraite et 6 000 pour la maladie, la prévention et l'action sociale). **L'informatique absorbera 25 % de la surcharge** *« Un des objectifs de cette restructuration vise également à faire assumer 25 % de la surcharge à venir par le système informatique. Aujourd'hui, le budget est réparti à 65 % sur la maintenance ou l'évolution de l'existant (récurrent) et à 35 % sur l'innovation. Or, à la fin de notre plan quadriennal, défini jusqu'en 2008, nous envisageons de rester au dessus des 20 % de budget consacrés à l'innovation »*, explique Alain Poussereau. Le taux de 35 % actuel constitue déjà une performance, puisque les entreprises affichent une moyenne de 20 à 25 % en la matière. Des résultats de bon augure dans le cadre de la modernisation en cours. Autres objectifs fonctionnels : ouverture et services. Outre les serveurs vocaux interactifs améliorés, avec des contacts personnalisés, des liens plus étroits deviendront possibles avec les entreprises et partenaires ou fournisseurs, qui pourront accéder à de multiples informations sécurisées. Toutefois, Alain Poussereau n'oublie pas sa mission première : améliorer le service rendu aux agents de la CNAV. *« Nous leur procurerons à tous un accès sécurisé en tout point et tous lieux, avec une qualité maximale ! »* Et ce n'est pas une mince affaire. En effet, le projet concerne 21 000 postes de travail, 2 500 points d'accueil temporaire, et 40 points permanents ! Dans tous ces contextes, la productivité sera forcément améliorée. **Oracle et seulement Oracle** Autant pour les applications internes que pour les portails Internet ou extranet, la CNAV a choisi les technologies Oracle. *« Un choix unique nous évite de perdre du temps à faire communiquer plus ou moins habilement des solutions hétérogènes, simplifie l'acquisition de compétences et le recrutement »*, explique Alain Poussereau. Les cinq portails Internet tournent sous Oracle Portal, relayé par un serveur Oracle Application Server (Java/J2E) et des annuaires Oracle Internet directory. Bien entendu, les programmeurs utilisent JDeveloper. En interne, Oracle Portal officie également sur chaque site. Il est vrai qu'une migration ou une mutualisation se révèlent plus simples lorsque le système d'information utilise un minimum de produits. En 2008, les 450 employés de la DSI sur les 20 sites devront passer à 150, répartis sur les 5 nouveaux sites. *« D'ici-là, 150 d'entre eux partiront à la retraite sans être remplacés, une autre partie sera formée pour rejoindre les*

experts, et certains ont déjà choisi le départ en retraite anticipé», précise Alain Poussereau. Les employés à la branche retraite de la CNAV sont évidemment bien placés pour évaluer correctement l'intérêt d'un départ anticipé !